



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 16 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE

nouvelle limitation de vitesse sur la RN 814

La limitation de vitesse actuelle à 110km/h entre l'échangeur 13 « Ifs Porte d'Espagne » et l'échangeur 11 « Fleury-sur-Orne Suisse Normande » est **réduite à 90 km/h**.

Cette mesure est destinée à améliorer la sécurité des usagers aux abords d'échangeurs rapprochés, au surplus largement utilisés et donc souvent chargés en trafic. Cette situation résultant notamment du développement des zones d'activités et commerciales, ainsi que de l'extension de l'urbanisation.

Le trafic moyen journalier sur cette section est de 61300 véhicules par jour dont 13% de poids-lourds.

L'arrêté préfectoral en date du 13 septembre 2012 entrera en vigueur le vendredi 26 octobre 2012

Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional

rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex

Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE

Téléphone : 02 31 30 66 12

stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr